



**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale spéciale  
tenue le mercredi 29 mars 2023, à 13 h 30  
à l'Amphithéâtre gymnase Desjardins  
au Pavillon de l'Éducation Physique et des Sports**

---

## **0. INSCRIPTION DES MEMBRES DU SPUL**

Les participant.e.s à l'Assemblée générale spéciale du SPUL sont admis.e.s à compter de 12 h 30 pour l'inscription.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, BIENVENUE AUX MEMBRES**

Le président de la séance, François Brochu, constate, à 13 h 52, que le quorum est atteint. Il constate également que les procédures de convocation ont été suivies selon les règles de procédure et il déclare l'assemblée ouverte.

Le président de la séance souhaite la bienvenue aux membres du SPUL.

Il présente les membres du Comité de négociation et du Comité exécutif.

Afin de permettre le déroulement harmonieux et le dépouillement des votes, le président invite la secrétaire, Madeleine Pastinelli, à présenter une proposition :

### **Proposition PASTINELLI – TURGEON (AGS 2023-03-29\_01)**

*D'accepter la présence du personnel du SPUL et de Dario PROVENCHER (Éclipse interactif) comme observatrices et observateur et soutien à la gestion de la présente assemblée avec droit de présence lors du huis clos et les désigner comme scrutatrices et scrutateur.*

Le président de la séance vérifie si quelqu'un demande le vote. Devant une absence de réponse, il invite les membres à se prononcer sur la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de séance invite la secrétaire à présenter l'ordre du jour :

### **Proposition PASTINELLI – LÉVESQUE (AGS 2023-03-29\_02)**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour du 29 mars 2023.*

Le président de séance invite les membres à adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Ordre du jour

0. Inscription des membres du SPUL
1. Constatation du quorum, ouverture de l'assemblée, bienvenue aux membres
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Recommandation de règlement et interruption de la grève | Propositions
4. Levée de l'assemblée

Le président de la séance vérifie si quelqu'un demande le vote. Devant une absence de réponse, il invite les membres à se prononcer sur la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

### **3. RECOMMANDATION DE RÈGLEMENT ET INTERRUPTION DE LA GRÈVE | PROPOSITIONS**

Le président de séance invite le président du SPUL à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AGS 2023-03-29\_03)**

*Que le huis clos soit institué pour toute la durée du point 3.*

Le président de séance invite les membres à voter sur la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

François Brochu invite le président du SPUL, Louis-Philippe Lampron, à mettre en contexte la proposition qui sera soumise à l'assemblée.

Le président de séance remercie Louis-Philippe Lampron et invite la porte-parole du Comité de négociation, Madeleine Pastinelli, à faire un état des négociations.

#### **Questions des membres**

Le président de séance invite le président du SPUL à soumettre une proposition à l'assemblée.

**Considérant que la recommandation de règlement déposée par le conciliateur et l'ensemble des textes convenus dans le cadre de la négociation représentent des avancées significatives sur chacun des quatre enjeux qui structurent le cahier des charges du SPUL, adopté le 27 mai 2022, le Comité exécutif propose : (AGS 2023-03-29\_04) Vote secret**

*Que l'Assemblée générale accepte la recommandation soumise par le conciliateur et, si la partie patronale accepte également la recommandation, interrompe la grève générale illimitée dès confirmation de son acceptation.*

Le président de séance invite les membres à voter sur la proposition.

**Nombre de votes Pour : 767**  
**Nombre de votes Contre : 61**  
**Nombre d'abstentions : 9**  
**Pourcentage de votes Pour : 92,6 %**

**Adoptée à la majorité**

#### **4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **Proposition ANCIAUX – BÉDARD : (AGS 2023-03-29\_05)**

*Que la séance de l'Assemblée générale spéciale du 29 mars 2023 soit levée.*

Le président de la séance vérifie si quelqu'un demande le vote. Devant une absence de réponse, il invite les membres à se prononcer sur la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

La séance est levée à 16 h 54.

Lu et approuvé par :

\_\_\_\_\_  
François Brochu  
Président de l'Assemblée générale spéciale  
du SPUL

\_\_\_\_\_  
Madeleine Pastinelli  
Secrétaire du SPUL

Le \_\_\_\_\_ 2023